



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2653
7 juin 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Ascoval, General Electric, Whirlpool, hôpitaux, SNCF...

Faire échec aux attaques du gouvernement et du patronat



Fête de Lutte ouvrière

8 - 9 et 10 juin à Presles - Val-d'Oise

Les élections passent, la guerre de classe ne s'arrête jamais

Mardi 28 mai, deux jours après les élections européennes, le géant industriel américain General Electric (GE) a annoncé 1 044 suppressions d'emplois en France. Le même jour, la société WN, l'ex-site Whirlpool d'Amiens, avec ses 200 salariés, était mise en redressement judiciaire.

Ces deux annonces sont venues s'ajouter à celle de la mise en faillite de British Steel. Cette entreprise possédée par deux vautours de la finance, les frères Meyohas, 258^e fortune française, était présentée par le gouvernement comme la solution de salut pour les 270 travailleurs d'Ascoval. Aujourd'hui, ils ne savent même pas s'ils seront encore payés dans quelques mois.

Les urnes à peine rangées, le grand patronat lâche ses coups.

En 2015, quand GE avait racheté le pôle énergie d'Alstom, il s'était engagé à créer 1 000 emplois. Non seulement aucun emploi supplémentaire n'a été créé mais, aujourd'hui, GE France en supprime 792 sur le site de Belfort dans le secteur des turbines à gaz et 252 sur plusieurs sites dans les fonctions de support.

Son PDG, Hugh Bailey, assure que l'usine de Belfort, qui regroupe 4 300 travailleurs, ne fermera pas. Mais cette promesse de patron ne vaut pas plus que celle de créer 1 000 emplois. Et ce PDG fera ce qui ira dans le sens des intérêts de ses actionnaires.

«Le marché mondial du gaz est structurellement en forte baisse» et «nous ne sommes plus assez compétitifs», ajoute-t-il pour justifier les licenciements. GE est un des plus gros groupes industriels de la planète. Garder ces 1 044 emplois ne le mettrait pas sur la paille. Mais ce sont les actionnaires qui dirigent. Et ils mènent leurs guerres commerciales avec la peau de leurs travailleurs.

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, veut jouer les intermédiaires en prétendant se soucier du sort des travailleurs. Il ne se prépare qu'à brasser de l'air. Son rôle est de faire passer la pilule. À chaque fois, les gouvernements, le sien comme ceux qui l'ont précédé, ont été complices des licenciements. Ils ont toujours agité des promesses bidon pour endormir les travailleurs.

L'État lui-même en tant que patron mène cette même politique de suppressions de postes. Le jour où GE faisait son annonce, le gouvernement faisait passer à l'Assemblée une loi contre les fonctionnaires, ceux de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux. Il veut imposer un recours accru au travail précaire, aux mobilités forcées et simplifier les ruptures de contrat de travail.

Et puis, en bons serviteurs du capital, Macron et son Premier ministre ont annoncé la couleur. Dès cet été, ils s'attaqueront à l'Assurance chômage pour faire baisser les indemnités, puis ils s'en prendront aux retraites ouvrières.

L'économie capitaliste est en crise et cela rend le grand patronat encore plus âpre au gain. La guerre sociale qu'il nous mène n'aura pas de limite. Et le gouvernement sera là pour lui faciliter la tâche. Dans cette guerre, les travailleurs n'ont à attendre ni compréhension ni pitié.

Mais ils ne sont pas désarmés. Des millions de travailleurs représenteraient une force considérable s'ils avaient la conscience d'appartenir à la même classe sociale : une classe qui a la capacité de repousser les attaques du grand patronat aujourd'hui et de remettre en cause son pouvoir demain.

C'est cette conscience qui manque. Le résultat des élections l'a montré. L'ancienne opposition entre la droite et la gauche a laissé la place à celle entre Le Pen et Macron. Mais c'est toujours une tromperie qui enferme les travailleurs dans une fausse alternative, où on les pousse à choisir entre des politiciens qui sont tous dans le camp de la bourgeoisie.

De cette loterie électorale, où tout est fait pour empêcher que les travailleurs raisonnent du point de vue de leurs intérêts d'exploités, ils sortent désorientés et divisés.

L'offensive patronale et gouvernementale est générale. Pour y faire face, les explosions de colère et de combativité comme celles des gilets jaunes ne suffiront pas. Les travailleurs doivent retrouver le chemin de l'organisation et de la lutte pour leurs intérêts communs, le chemin de la conscience de classe.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Revenu universel d'activité : la pauvreté n'est pas une maladie	3
Emplois : gare à l'intox !	3
Électricité : une hausse scandaleuse	3
Constitution : une réforme pour ne rien faire	4



Recomposition de la droite : LR tombe à l'eau, que reste-t-il ?	4
Hommage à Josette et Maurice Audin	4
Violences policières : l'État couvre ses sbires	5



Titres de séjour : la dématérialisation ajoute aux difficultés	5
Investissements : l'attractivité... de l'argent public	5
Univers carcéral : une société qui ferme des écoles et ouvre des prisons	6
Rallye-Casino : leurs jeux sont faits, rien ne va plus	6
Impôts : tels maîtres, tels valets	6

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE	
Le programme	7 et 10
Le plan	8 et 9

IL Y A 30 ANS	
Juin 1989 : le massacre de la place Tiananmen	11

DANS LE MONDE	
Grande-Bretagne : Brexit, vers une nouvelle fuite en avant ?	12
Bolloré assigné : le temps des colonies n'est pas fini	12
Soudan : l'armée cherche à briser le mouvement populaire	16
Algérie : la mobilisation populaire impose le report de l'élection	16

ENTREPRISES	
SNCF	13
Maternité de Senlis	13
Imprimerie La Galiote - Vitry-sur-Seine	13
Whirlpool-Amiens	14
Neuhauser- Folschviller	14
General Electric- Belfort	15



Revenu universel d'activité : la pauvreté n'est pas une maladie

La ministre de la Santé Agnès Buzyn, accompagnée de ses collègues ayant peu ou prou à connaître du domaine social, a lancé le 3 juin la concertation sur le Revenu universel d'activité (RUA). Ce dispositif devrait voir le jour en 2023 et fondre en une seule allocation les aides aux plus démunis existant aujourd'hui,

Macron en avait fait l'annonce dès sa campagne électorale. Le candidat constatait alors, comme tout le monde, que l'empilement des diverses lois, des nombreux règlements, des bureaux variés, la diversité des situations, font que des millions de gens ne savent pas à quoi ils ont droit. Ainsi, 30% de ceux qui pourraient toucher le RSA ne le demandent pas. Et de promettre une simplification qui permettrait de s'y retrouver. C'était certainement moins urgent que de diminuer les impôts des milliardaires, de continuer à démolir les droits ouvriers et de subventionner les groupes capitalistes et toutes les autres mesures déjà prises, puisqu'il aura fallu deux ans pour en reparler.

La promesse de Macron et les discours de lancement de ses ministres et sous-ministres sont d'ailleurs nimbés de l'habituel mépris

pour les classes laborieuses. Il faut, disent-ils, rendre les allocations plus « incitatives à la reprise d'activité ». L'ensemble du dispositif s'intitule « stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », comme si celle-ci était une maladie que des gens insouciantes, paresseux ou négligents attrapaient au coin d'une rue.

Au vu de la politique générale de ce gouvernement, entièrement dévoué aux groupes capitalistes, on peut douter de l'honnêteté de ses ministres sociaux. Il y a de fortes chances pour que le but recherché par l'ensemble du dispositif du RUA, comme tous ceux dont ont accouché les gouvernements depuis des lustres, soit de diminuer le montant global des allocations et des aides allant vers les plus pauvres, et d'augmenter ainsi la pression à la baisse sur les salaires.

Même si, par miracle, une réforme administrative améliorerait le sort de quelques allocataires, cela ne serait qu'une goutte d'eau dans l'océan de pauvreté, d'injustice, de délabrement social, qui monte chaque jour. Et la vraie question n'est pas de soulager la pauvreté, mais de détruire le système qui l'engendre.

Paul Galois



Vers une aggravation de ces situations révoltantes ?

Emploi : gare à l'intox !

N'en jetez plus, la cour est pleine ! La palme revient au quotidien *Aujourd'hui* et à la société d'intérim Adecco qui annoncent 3,5 millions d'intentions d'embauche. Pôle emploi, plus modeste, ne parle que de 2,693 millions. Et tous de se féliciter de chiffres en hausse : pour Pôle emploi, 14,8% de plus par rapport à 2018. De plus, 45,2% de ces intentions d'embauche concerneraient des CDI. Il semble donc que tout aille bien dans le meilleur des mondes.

Tout cela n'est que du

bluff. D'abord il n'y a là que des intentions d'embauche, et pas des embauches fermes, les patrons n'hésitant pas à dire que, dans la moitié des cas, ils risquent de ne pas trouver le bon candidat. Quant aux embauches réelles, plus de la moitié seront en CDD et en intérim, pour des périodes qui ne seront peut-être que de quelques jours. Enfin, avec les vagues de licenciements annoncées en une seule semaine (GE, Ascoval, Whirlpool, etc.), la seule chose certaine est la disparition

d'emplois, bien réelle elle, face à 6 millions de chômeurs.

De prétendus experts peuvent donner des chiffres rassurants, pour accréditer l'idée que grâce à l'action gouvernementale le chômage baisse. Les patrons peuvent y mettre du leur tant que cela ne leur coûte rien. Comme Gattaz, cet ex-dirigeant du Medef, qui se promenait avec un pin's promettant la création d'un million d'emplois, dont on n'a jamais vu la couleur.

Cédric Duval

Électricité : une hausse scandaleuse

Les tarifs de l'électricité ont augmenté de 5,9% le 1^{er} juin et une autre hausse, de l'ordre de 1%, est prévue en août. C'est révoltant et, si la décision est due en partie à EDF, elle est surtout encouragée par le gouvernement.

Celui-ci se cache derrière la Commission de régulation de l'énergie (CRE), autorité prétendument indépendante, qui a recommandé cette hausse. Mais les sept membres de la CRE sont nommés par décret du gouvernement, par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, et deux d'entre eux, censés représenter les consommateurs, sont nommés aussi par décret. En matière d'indépendance, on fait mieux.

« La qualité de notre système électrique fait qu'on était obligé de faire cela », a déclaré le président de la CRE. Pure affabulation. Quant à de Rugy, le ministre de l'Écologie, il prétend que « les coûts de production de l'électricité en France ont dérivé depuis des années » en incriminant les « dérives sur le parc électronucléaire français. » Il s'en prend

également au tarif préférentiel dont bénéficient les salariés d'EDF.

Il est parfaitement exact que le coût de l'EPR de Flamanville, toujours en construction, avec des malfaçons diverses, a crevé les plafonds, atteignant les 12 milliards d'euros environ. Mais ce que le ministre ne dit pas, c'est que les subventions aux éoliennes et aux panneaux solaires dépassent, selon la CRE, les 5 milliards d'euros par an. Autrement dit, on fait ainsi payer aux usagers d'EDF les frais de la transition énergétique et les profits des fabricants. Ce montant augmente rapidement d'année en année. Voilà donc une dérive passée sous silence.

L'association de consommateurs CLCV ainsi que Que choisir ? doivent saisir le Conseil d'État pour faire annuler la prochaine hausse

qui, selon un dirigeant, « n'est pas justifiée, parce que les coûts d'EDF n'augmentent que de 3%, or la hausse totale est de 6% (...). C'est simplement pour les opérateurs alternatifs (...), pour que la concurrence puisse continuer de survivre ». C'est exact, à cela près que même les 3% pour EDF sont contestables.

De plus, l'Autorité de la concurrence, dont les membres sont également nommés par décret, mais qui ne défendent pas les mêmes points de vue que la CRE, ont protesté contre la prochaine hausse.

Invoquer la concurrence pour justifier la hausse est plutôt étrange. Les défenseurs de la concurrence arguent que celle-ci favorise les plus performants et fait baisser les prix. Mais là, c'est exactement l'inverse : au nom de la prétendue libre concurrence, les tarifs sont maintenus plus haut, pour que les distributeurs concurrents d'EDF continuent à rester sur le marché, au détriment des

consommateurs. Ajoutons que les taxes diverses représentent plus d'un tiers du montant des factures d'EDF.

Quant au tarif préférentiel pour les agents d'EDF, instauré au lendemain de la guerre, il compensait la faiblesse des salaires. C'est un avantage maison, comme il y

en a dans d'autres entreprises. S'il fallait le supprimer, il faudrait le compenser par une hausse générale des salaires. Mais de Rugy, qui dans le fond se moque bien de l'écologie, préfère stigmatiser le personnel pour tenter de justifier la hausse.

André Victor



Constitution: une réforme pour ne rien changer

Le gouvernement Macron a repris un de ses chantiers, le changement de la Constitution, qui pourrait se résumer à pour que rien ne change, modifions quelques paragraphes.

Ainsi, pour être dans l'air du temps et faire semblant de répondre aux préoccupations écologiques de l'électorat, l'article 1 de la Constitution, qui définit les principes de la République, précisera : « Elle agit pour la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et contre les changements climatiques. » Quand on sait que l'affirmation de l'égalité entre les hommes et les femmes en matière professionnelle et politique figure dans l'article 1, de même que le droit à l'emploi et à la sécurité matérielle, qui figure dans le préambule, on peut conclure que les entreprises polluées ont encore de beaux jours devant elles.

Le reste du texte est du même acabit: le gouvernement prévoit de diminuer de 25% le nombre de députés et de sénateurs et d'introduire une petite dose de proportionnelle dans l'élection des

députés (environ 20%). L'Assemblée nationale passerait donc de 577 à 433 députés et aurait environ 87 députés élus à la proportionnelle, dans des conditions encore inconnues aujourd'hui. Mais il y a peu de chances que la proportionnelle intégrale soit retenue, ce qui aurait risqué de faire élire des représentants de tous les courants.

Donc rien ne va bouleverser la donne mais, bien plus, le gouvernement s'ingénie aujourd'hui à restreindre la possibilité de recourir au référendum d'initiative partagée, le RIP, même s'il semble à première vue vouloir la faciliter. Jusqu'à présent, il fallait qu'un cinquième des députés et 4,7 millions d'électeurs se prononcent pour recourir à un tel référendum. Désormais, il ne faudrait plus que un dixième de députés et un million d'électeurs.

Mais surtout, alors que le champ d'application du RIP s'ouvrirait aux questions de société, il n'en serait plus question concernant une loi promulguée depuis moins de trois ans, ni même pour une loi en passe d'être votée. En effet le gouvernement vit très mal la contestation de la privatisation d'ADP

(Aéroport de Paris), même si le référendum sur ce point est encore loin d'être décidé, puisqu'il nécessiterait encore 4,7 millions de signatures. Le RIP, à l'utilisation déjà très théorique, serait ainsi définitivement réduit au rôle de hochet.

Voilà qui soulagera ministres et patrons, pour

autant qu'ils aient craint quelque chose. La 25^e réforme de la Constitution de la V^e République ne troublera pas le ronron du Parlement, qui continuera tranquillement de servir de chambre d'enregistrement pour les attaques contre les travailleurs.

Aline Urbain



La Chambre... d'enregistrement des décisions patronales.

Recomposition de la droite : LR tombe à l'eau, que reste-t-il ?

Après les résultats des élections européennes, la comptine selon laquelle LREM, LR et le RN sont dans un bateau se conclut par : LR tombe à l'eau. La démission du président des Républicains, Laurent Wauquiez, vient de signer son naufrage.

L'électorat grand-bourgeois traditionnel de la droite, dans les arrondissements de l'Ouest parisien, a choisi : près de la moitié de ses voix se sont portées sur la liste macronienne de Nathalie Loiseau. Certains élus LR avaient, dès après la présidentielle et l'explosion en vol de Fillon, lancé des Ateliers de la refondation. Et au lendemain du 26 mai Larcher, le président LR du Sénat, a proposé, avec le soutien de quelques figures comme la présidente de la région Île-de-France Pécresse et le président du groupe LR au Sénat

Retailleau, une « initiative » qui rassemblerait la droite et ce qu'il nomme le centre. D'autres encore appellent à sauver la droite ou au devoir de survie.

Mais les faits sont là, les résultats électoraux se succèdent et confirment : l'électorat de droite s'est détourné du parti traditionnel et, les municipales suivant de près les européennes, bien des élus LR se hâtent de quitter le navire en perdition pour rejoindre Macron et sa clique. « Si vous avez l'étiquette LR, vous êtes carbonisé, alors qu'avec celle de LRM ça vous fait 20 points de plus

immédiatement », calcule l'un d'eux sans fioriture. D'autres, plus délicats, telle une élue LR au conseil de Paris, ne se reconnaissent pas « dans la ligne droitiste, celle que défendait Laurent Wauquiez » ou, comme un député LR, déplorent le manque d'idées, comme s'il s'agissait de cela !

La course ouverte après le résultat électoral pour s'assurer une place est âpre. Du côté des macronistes, le ton est même menaçant : il faut se rallier à eux pour le vote de confiance qui devrait suivre le discours du Premier ministre, le 12 juin. Darmanin, ex-LR lui-même, appelle les maires « à réparer le pays », en rejoignant LREM. Solère, ancien porte-parole de Fillon, les adjure de « former un bloc

central qui ait des résultats ». Car la concurrence, du côté de l'extrême droite, est vive. Marine Le Pen a lancé aux hommes de LR : « Nous tendons la main » et sa nièce a pris les devants pour appeler à former une grande coalition entre la « droite populaire » et le RN. Selon elle, il s'agit de « contrer le grand projet progressiste » qui caractériserait la politique de Macron.

Pendant que bien des politiciens LR se livrent à des calculs et tractations pour déterminer à quelle écurie il convient de se rattacher pour conserver leurs postes, des têtes d'affiche comme Juppé ou Raffarin ont de longue date rallié Macron. Il est vrai que ce dernier a quasiment aboli l'ISF, lancé la réforme du Code du

travail, pérennisé le CICE, attaqué la classe ouvrière sous plusieurs angles. Que promettre de plus à l'électorat anciennement LR ?

Quant à céder aux sirènes de l'extrême droite, dont les accents antiouvriers, anti-migrants, sonnent si bien aux oreilles des politiciens réactionnaires, le positionnement du LR de Wauquiez les y préparait. C'est le pas déjà franchi par des Mariani et des Garraud. Une recombinaison de cette droite-là avec tout ou partie de l'extrême droite n'est donc pas exclue. Mais il lui faudrait alors réussir à surenchérir sur les attaques de Macron contre les travailleurs et les couches populaires. Une gageure !

Viviane Lafont

Hommage à Josette et Maurice Audin

L'association Maurice Audin, qui défend sa mémoire, nous informe qu'elle organise un hommage à Josette et Maurice Audin, mardi 11 juin au cimetière du Père Lachaise à Paris.

Josette, décédée en février dernier, était la compagne de Maurice, professeur de mathématiques

et militant communiste, torturé à mort par les parachutistes français pendant la bataille d'Alger en 1957. L'association poursuit l'action du comité Audin créé à l'époque par le mathématicien Laurent Schwartz pour dénoncer ce crime de l'armée. Il a fallu attendre septembre 2018 pour

qu'un président reconnaisse les responsabilités de l'État français dans cet assassinat.

À 16 h 30, au jardin du souvenir, aura lieu la dispersion des cendres de Josette Audin et à 17 h sera inauguré le cénotaphe Maurice Audin, situé près du Mur des fédérés.



Violences policières : l'État couvre ses sbires

Dimanche 2 juin, entre 300 et 400 personnes ont défilé dans Paris pour condamner les violences policières et exiger l'interdiction du LBD et de certains types de grenades lacrymogènes ou de désencerclement.

Dans les premiers rangs des manifestants, des éborgnés ou des mutilés de la main rappelaient la violence avec laquelle le gouvernement a répondu depuis novembre aux revendications du mouvement

des gilets jaunes.

Deux jours auparavant, le procureur de Paris Rémy Heitz avait annoncé dans *Le Parisien* que des policiers seraient envoyés devant le tribunal correctionnel de Paris avant la fin de l'année.

Il a évoqué huit enquêtes, sur les 174 ouvertes en interne à Paris contre des policiers et gendarmes, parmi lesquelles on compte celles sur le tabassage de manifestants dans un Burger King le 1^{er} décembre et sur la mutilation à l'œil infligée à Jérôme Rodrigues le 26 janvier.

Entre ces déclarations et l'ouverture d'un procès, il y a une marge, bien sûr. Le

procureur a une formule qui laisse deviner que bien de l'eau va encore couler sous les ponts : « *Cela prend du temps : il faut analyser des heures de vidéos, recueillir des témoignages, identifier les auteurs et évaluer les préjudices des victimes.* » Et de s'interroger prudemment : « *Policiers et gendarmes ont-ils pu faire, parfois, un usage illégitime ou disproportionné de la force ?* » Autrement dit, était-il donc légitime et proportionné de faire perdre, parfois, une main ou un œil à un manifestant ? Lorsqu'elle a jugé les gilets jaunes, la justice ne s'est pas posée de telles questions philosophiques. Il s'agissait de faire vite pour les condamner.

Pour l'heure, sur les 248 enquêtes ouvertes par la Police des polices à l'échelle du pays, aucune n'a abouti à une suspension d'exercice,

même ponctuelle. Le policier qui a renversé une manifestante septuagénaire à Nice, lui infligeant plusieurs fractures du crâne, continue d'exercer. Quant au commandant de police dont les images montraient sans ambiguïté qu'il frappait des manifestants à Toulon le 5 janvier, il n'a jamais été inquiété.

Les déclarations du procureur de Paris ont cependant suffi à déclencher une émotion dans les rangs policiers. Le gouvernement leur a garanti l'impunité et voilà qu'un procureur lèverait sur leur tête le glaive de la justice ? La réplique du secrétaire d'État à l'Intérieur, Laurent Nunez, a été immédiate : il a assuré à ses troupes que « *ce n'est pas parce qu'une main a été arrachée, parce qu'un œil a été éborgné* », qu'il y a eu faute !

Boris Savin



SERGE D'IGNAZIO

Titres de séjour : la dématérialisation ajoute aux difficultés

Depuis 2012, la dématérialisation des prises de rendez-vous en vue de l'obtention d'un titre de séjour se généralise dans toutes les préfectures. Trente d'entre elles, dont celle de Bobigny, ont maintenant recours à ce procédé.

Afin d'obtenir leur carte de séjour, indispensable pour ne pas perdre son travail ou, pire, devenir sans-papier, les résidents étrangers doivent donc maintenant faire leurs démarches sur Internet. Présentée comme un progrès pour mettre fin aux files d'attente interminables devant les préfectures, la dématérialisation est devenue un vrai casse-tête pour nombre d'immigrés. C'est encore plus vrai pour tous ceux qui demandent pour la première fois un titre de séjour.

La plupart, dans une situation très précaire, n'ont pas accès à un ordinateur. Alors, quand les préfectures suppriment des postes dans le traitement des dossiers des résidents étrangers, demander un rendez-vous pour un titre de séjour

relève du parcours du combattant. Certaines plateformes ne sont ouvertes que dans la nuit du dimanche à lundi et les files d'attente sur Internet ont remplacé celles devant les préfectures. Le nombre de rendez-vous étant limité, le site bloque dès que le quota est atteint, et cela va très vite. À Bobigny par exemple, le site n'est ouvert que quelques minutes par semaine. Des travailleurs étrangers prennent ainsi quelquefois leur journée pour tenter de prendre rendez-vous, en vain. Cela peut durer des mois.

De surcroît, tout un trafic s'est mis en place sur cette pénurie de rendez-vous. Des petits malins ont conçu des moteurs de recherche qui vérifient les créneaux libres et les préemptent. Ils proposent alors aux immigrés

des rendez-vous contre argent. Pour un renouvellement, c'est 15 euros en moyenne, pour un premier rendez-vous, cela peut aller jusqu'à 200 euros. Des immigrés désespérés, qui attendent depuis six mois un renouvellement de titre, peuvent ainsi espérer avoir un rendez-vous en quelques jours.

Le gouvernement est au courant de ces pratiques mafieuses et n'intervient pas. Pour mettre fin au trafic, il faudrait en effet embaucher du monde pour traiter les dossiers. Malgré les dénonciations des différentes associations de défense des travailleurs immigrés et même l'avertissement du défenseur des droits, Jacques Toubon, il laisse ces trafics prospérer.

Des associations s'organisent pour protester. La Coordination des sans-papiers appelle par exemple à manifester samedi 15 juin à Saint-Denis à 14 heures devant la gare.

Aline Urbain

Investissements : l'attractivité... de l'argent public

L'investissement étranger est au plus haut en France. Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, s'en félicite, relayé par la presse patronale, et fait l'éloge de la politique du gouvernement : en plus de la démolition du Code du travail, c'est en particulier grâce au Crédit impôt recherche (CIR) qu'il réussirait à attirer les entreprises innovantes chères à Macron.

Créé en 1983, le CIR a bénéficié de la sollicitude de tous les gouvernements, de gauche comme de droite. Avant 2008, il s'élevait à 10% des nouvelles dépenses de recherche, plafonnées à 16 millions d'euros par entreprise déclarante. Ensuite, son taux a atteint 30% de toutes les dépenses déclarées dans le domaine de la recherche, dans la limite de 100 millions d'euros. Le gouvernement Sarkozy s'attendait à une facture de deux milliards d'euros : dès 2010 elle frôlait les cinq milliards.

Les plus grosses entreprises, celles du CAC 40, sont les mieux servies. En 2014, les services fiscaux estimaient que 15% des dossiers étaient frauduleux. Des filiales, des unités de recherche fantômes ont pu s'installer simplement pour percevoir le crédit d'impôt, et pas seulement pour les entreprises étrangères effectuant leurs recherches ailleurs. Renault s'est

employé à répartir ses dépenses dépassant le plafond des 100 millions d'euros et ainsi récupérer la somme maximum.

Évidemment, pour les mêmes groupes français ou étrangers, de l'automobile à l'industrie pharmaceutique, de Ford à Renault, Peugeot ou Sanofi, cela n'a rien changé à leur politique de suppression d'emplois, y compris parmi les chercheurs.

Sans surprise, malgré quelques couacs de certains parlementaires, vite recadrés au moment du grand débat, le gouvernement est bien décidé à maintenir le cadeau de 6 milliards d'euros, ou plus, que constitue le CIR. S'ajoutant aux 20 milliards du Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), devenu une baisse pérenne des prétendues charges patronales, ils feront gonfler les coffres des actionnaires par le pillage des fonds publics.

Sylvie Maréchal

Univers carcéral : une société qui ferme des écoles et ouvre des prisons

Un rapport de l'observatoire international des prisons (OIP) met en lumière le nombre de violences commises par des surveillants sur des détenus, dans les prisons françaises.

Cette violence bien souvent impunie et cachée prend sa source en grande partie dans les conditions inhumaines existant dans les prisons en France, tant pour les détenus que pour les gardiens.

En un an d'enquêtes, l'OIP a recueilli de nombreux témoignages et environ 200 demandes d'intervention. Il ressort de ce rapport intitulé « Omerta, impunité, opacité » que bien trop souvent les violences restent complètement tues. Tout d'abord, aucune institution ne se donne la peine de les répertorier alors que celles des détenus le sont. Or il est compliqué pour une personne condamnée ou même seulement accusée de délit ou de crime de faire entendre une plainte contre des surveillants de prison.

D'après ce rapport, les violences sont le fait d'une minorité de surveillants, qui peuvent aller jusqu'à mettre en danger la vie de certains détenus parmi les plus fragiles. Mais tout le système est organisé pour couvrir les violences des gardiens.

La prison est un monde fait de rapports de forces entre détenus et entre eux et les surveillants. Loin d'être un lieu de réintégration, l'univers carcéral est un concentré de ce qu'il y a de pire dans la société. Les conditions d'incarcération, la surpopulation, l'état de délabrement des prisons,

l'impossibilité de lutter contre les réseaux mafieux permettent aux plus forts de dominer et d'imposer leur loi.

Cette situation contribue largement à ce que les tensions se multiplient. C'est bien souvent dans ce cadre que la violence des surveillants dérape, quand ils doivent réprimer des explosions liées en grande partie à l'inhumanité de la prison. Le système leur demande de mater ceux que la société enferme, et pour ce faire les moyens de répression ont même été accrues dernièrement. Le pouvoir, incapable de trouver une réponse satisfaisante à la surpopulation des prisons, a permis un durcissement des sanctions disciplinaires contre les détenus.

La loi élargit ainsi la possibilité de recourir au quartier disciplinaire, le fameux « mitard » dans le jargon carcéral. Les surveillants sont donc placés devant des détenus plus nombreux, plus soumis à la violence de la prison et on leur dit en substance : « Allez-y, vous avez les mains libres. De toute façon, ne vous inquiétez pas, la loi du silence vous couvre. » Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que certains laissent exploser leur hargne et leur cruauté. Mais la responsabilité de ces violences incombe d'abord à ceux qui perpétuent un système carcéral inhumain.

Marion Ajar

Rallye-Casino : leurs jeux sont faits, rien ne va plus

Sur les cinq dernières années, les effectifs en France de l'ensemble des enseignes du groupe Casino ont été réduits de 15 000 personnes, pour arriver à 77 000 salariés au total.

C'est dire que la lettre adressée par le PDG à chaque salarié, affirmant que le plan de sauvegarde qu'il a engagé n'aura « aucune conséquence opérationnelle, sociale, ni financière pour le groupe Casino », est du pipeau.

La dette du groupe Casino est devenue depuis plusieurs années un enjeu de spéculation internationale. Certains spéculent sur la survie du groupe, d'autres sur sa chute, avec au milieu le PDG actionnaire, Jean-Charles Naouri, qui tente de sauver son trône et la machine à cash qui a fait sa fortune.

Le groupe est en effet la propriété d'un seul homme, qui le contrôle par l'intermédiaire d'une cascade de

quatre holdings, chacune détenant une part majoritaire de la suivante. Et la dernière, Rallye, contrôle le groupe Casino avec l'ensemble de ses enseignes.

La dette de Rallye atteint la somme astronomique de 2,9 milliards d'euros. Jusqu'à présent, Rallye payait les intérêts de ses emprunts grâce aux dividendes ponctionnés sur le groupe Casino. Et Casino empruntait pour payer les intérêts des holdings. Résultat : la dette de Casino s'élève aujourd'hui à 2,7 milliards. Qui va alors rembourser cette dette ? C'est l'hallali pour les financiers qui s'apprêtent à dépecer Casino.

Parmi eux, il y a ceux qui

profitent de l'affolement de certains détenteurs pour leur racheter leurs actions à la baisse en misant sur une remontée ultérieure des cours pour les revendre. Il y a ceux qui pratiquent ce que l'on appelle la vente à découvert. Ils vendent des gros volumes d'actions qu'ils ne possèdent pas et les achètent plus tard à leurs propriétaires en pariant sur leur baisse. Et puis il y a les spécialistes des produits dits dérivés. Ils assurent, en contrepartie d'une prime, les détenteurs d'actions contre la chute ou la perte de leurs capitaux.

Ce sont tous ces parasites, en plus des actionnaires habituels, que les travailleurs engraisent en produisant des profits ou en perdant leur emploi. Il y a urgence à mettre fin à ce jeu de rapaces.

Philippe Logier



Grève dans un Carrefour en mars 2018.

Impôts : tels maîtres, tels valets

Parmi les 35 ministres contrôlés l'an passé, 21 ont fait l'objet d'un redressement fiscal, soit 60%. Cette proportion imposante est à l'image de la classe bourgeoise habituée à louvoyer entre l'optimisation fiscale, qui est légale, et la fraude, qui l'est moins.

« Le droit fiscal est très complexe », a déclaré Amélie de Montchanin, secrétaire d'État aux Affaires européennes, pour justifier sans rire la « bonne foi » des ministres. La majeure partie de la population, y compris celle qui doit se contenter du RSA, ignore cette « complexité » car il n'y a pas d'échappatoire possible à la TVA. Pour l'impôt sur le revenu, la fraude ne se trouve pas parmi ceux qui ne disposent que d'un salaire, d'une pension ou d'une allocation pour vivre, ces revenus figurent même dans la déclaration d'impôt préremplie. Là où ça se corse, c'est pour les détenteurs d'actions, de multiples propriétés

immobilières, etc., en mesure de négocier le montant des impôts qu'ils devront effectivement payer. C'est ainsi que, pour chaque ministre, les contrôles portant sur les trois années précédant leur nomination ont duré en moyenne six mois « en raison des échanges entre le ministre et l'administration fiscale, dans le cadre des procédures contradictoires » qui s'appliquent à chacun... pourvu qu'il soit riche. Le rappel moyen d'impôt demandé par dossier a été de 10 788 euros, ce qui laisse supposer des revenus plus que confortables. Les pénalités, elles, ne se montent qu'à 1 142 euros en moyenne.

Ces chiffres figurent dans le rapport rendu par la Haute autorité de la transparence de la vie publique juste avant les élections européennes mais passé sous silence par les médias jusqu'à la parution du *Canard enchaîné* le mercredi suivant. La transparence de cet organisme créé après l'affaire Cahuzac, le maladroite ministre de Hollande qui plaçait sa fortune en Suisse, ne va pas jusqu'à donner le nom des ministres concernés. Et encore, les ministres ne sont que les paravents derrière lesquels se cachent, sous couvert de secret des affaires et de secret commercial, l'accroissement des profits des capitalistes auprès desquels les ministres font figure de petits joueurs en matière de dissimulation.

Jean Sanday





Fête de Lutte ouvrière

8 - 9 et 10 juin à Presles - Val-d'Oise

Vive la Fête !

Comme chaque année, durant les trois jours du week-end de la Pentecôte, la Fête de Lutte ouvrière se tiendra dans le parc boisé de Presles, dans le Val-d'Oise.

Alors que le mécontentement contre la politique antiouvrière de Macron continue de se faire entendre, la Fête rassemble ceux qui n'acceptent pas une société dans laquelle

les gouvernements ne sont là que pour défendre les privilèges d'une poignée de possédants, tous ceux pour qui l'idéal communiste d'internationalisme et de fraternité entre les peuples est vivant.

La Fête ouvrira ses portes le samedi 8 juin de 11 heures à 23 heures, puis sans interruption du dimanche 9 juin à 9 heures au lundi 10 juin à 20 heures.

Au Grand Podium

Samedi

- 14h30 N'BEE SWEET MEN, afro-groove et rythmes afro-caribéens
- 17h15 FÉLOCHE, à mi-chemin entre électro, chanson et rock
- 20h30 AZIZ SAHMAOUI & UNIVERSITY OF GNAWA, rythmes berbères entre jazz funk et musiques d'Afrique

Lundi

- 13h30 CUMBIA YA !, orchestre franco-argentin
- 17h APRO BLUES ROCK BAND, des amoureux du blues

Dimanche

- 14h KOSH, humour, beatbox, bruitages
- 16h LES WRIGGLES, « Complètement Red », humour trash décomplexé et mélodies tendres
- 18h15 BEKAR, chansons groove et klezmer
- 21h SIDI WACHO, collectif festif et engagé aux influences hip-hop et cumbia-électro

Au Théâtre de verdure

Samedi

- 15h15 MOONLIGHT SWAMPERS, reprises rock
- 17h LESSENCE, rap
- 18h45 DOUNEGNO, musique togolaise
- 21h GRISBI SOULMUSIC, blues et rock

Lundi

- 11h45 LES MOYENS DU BORD, *Don Quichante, olé !*
- 13h30 ÇA NOUS RAMÈNERA PAS DALIDA, humour et compositions originales
- 16h BB CLAN, rock celtique
- 17h15 CHANTS D'ANATOLIE

Dimanche

- 11h BLUES NON STOP, le blues, toute une histoire !
- 13h30 LES MOYENS DU BORD, *Don Quichante, olé !* fantaisie lyrico-hispanique déjantée
- 16h LOST IN SOUL, soul music
- 18h30 LA C^{ie} DU BERGER, *L'établi*, lecture musicale d'après le témoignage de Robert Linhart, ouvrier OS en usine
- 21h JEF SICARD QUINTET, jazz, hommage à Django Reinhardt



Meetings de Nathalie Arthaud

dimanche et lundi à 15 heures

Programme et horaires :

<https://fete.lutte-ouvriere.org>

Un programme papier complet sera distribué à la fête. Dès à présent, il peut être téléchargé sur le site.

De la musique partout

À la Guinguette, au Broadway Music Hall, sur les petites scènes ou au détour des allées, retrouvez de la musique pour tous les goûts : musique classique, jazz, java, tangos, musiques populaires, chorale, chansons, bals du dimanche soir...

Le Village médiéval

Petits et grands pourront découvrir les activités et les techniques du Moyen Âge, au travers de différents ateliers et échoppes animés par des spécialistes: la forge médiévale, la calligraphie, la vannerie, le travail du bois, la présentation des instruments de musique, le four à pain...

• **Des animations :** démonstrations de combats en armure, escrime ancienne, jongleurs, danseurs, conteurs, diseurs de poèmes médiévaux,

spectacle de feu samedi soir et dimanche soir.

• **Des pièces de théâtre :** *Le vilain mire*, comment un paysan va-t-il passer pour un médecin, *Comment les femmes ont arrêté la guerre*.

• **Des conférences historiques :** Cyrille Marconi, de la vengeance au procès, la justice pénale au haut Moyen Âge – William Blanc, *Games of Thrones*, une histoire politique de la fantasy – Julie Pilonget, le travail des femmes au Moyen Âge.

Des jeux pour tous

Des dizaines de jeux sont accessibles en permanence, gratuits pour la plupart.

Les enfants peuvent se promener partout en toute sécurité. Une carte orange gratuite leur donne accès à de nombreux jeux.

Pour le bonheur des enfants, la tranquillité d'esprit et la liberté des parents :

• **La Cité des jeunes**, une belle aire de pelouse et de sous-bois avec animations, dessins animés, contes, jeux, sous la surveillance permanente d'adultes qualifiés.

• **L'Accueil des tout-petits**, où les bébés de plus de trois mois sont accueillis par des camarades compétents et attentifs.

Cinéma

Les films

- **Amin**, de Philippe Faucon
- **Monsieur**, de Rohena Gera
- **Le grand bain**, de Gilles Lellouche

Les documentaires

- **Les révoltés**, de Michel Andrieu et Jacques Kébadian
- **Regarde ailleurs**, d'Arthur Levivier

- **3 billboards Les panneaux de la vengeance**, de Martin McDonagh
- **Une affaire de famille**, de Hirokazu Kore-eda
- **Jusqu'à la garde**, de Xavier Legrand

- **Fahavalo - Madagascar 1947**, de Marie-Clémence Paes
- **8, avenue Lénine**, de Valérie Mitteau et Anna Pitoun

- **La révolution silencieuse**, de Lars Kraume
- **Les conquérantes**, de Petra Biondina Volpe
- **L'une chante l'autre pas**, d'Agnès Varda

- **Résistantes**, de Fatima Sissani
- **On nous appelait beurettes**, de Bouchera Azzouz

Nocturne en plein air

Pendant la nuit du dimanche au lundi, si le temps le permet, deux films sur écran géant

Venir à la Fête

En train : nous recommandons ce moyen de transport.

Départ : toutes les heures de Paris-gare du Nord à partir de 6 h 34 (durée : 38 minutes). Renseignements sur transilien.com

La gare de Presles-Courcelles (ligne H) est à 900 m de la fête. Un minibus fait la navette de la gare de Presles à l'entrée de la fête (priorité aux personnes à mobilité réduite).

En car : navettes gratuites, au départ du métro Saint-Denis-Université (ligne 13), pendant les heures d'ouverture de la fête. Durée du trajet : 45 à 60 mn.

En voiture : attention ! Il est très difficile de stationner dans le village de Presles. Merci de respecter toutes les signalisations et interdictions de stationner. *Merci de proposer vos places disponibles sur les sites de covoiturage.*

Depuis les régions : des départs collectifs sont organisés à partir de nombreuses villes. Renseignements auprès de nos camarades et sur les sites régionaux.

Les cartes d'entrée

Sur place, les cartes d'entrée coûtent 20 euros. L'entrée de la fête est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés

Fête de Lutte ouvrière

Renseignements et accueils

- Direction de la fête C6
- Camping Visiteurs, accueil E4
- Accueil des tout-petits 54 C4
- Cité des jeunes B3
- Entrée, vente de cartes 1 B8
- Infirmerie B6
- Rendez-vous et covoiturage C7
- Visites guidées de la Fête 134 C5

Renseignements

- Stand LO - allée des Femmes 103 C4
- Stand LO - place de l'Églantine 7 C8
- Stand LO - Esplanade Sciences 128 D5
- Stand LO - allée de la Diane 15 B6
- Stand LO - Guinguette 95 C3
- Stand LO - place des Cinémas 156 E5
- Stand LO - Château 72 B2
- Stand LO - Village médiéval 195 C8

Accueils

- Bordeaux-Angoulême 132 E5
- Perpignan-Toulouse 36 C5
- Bourgogne 117 D4
- Bretagne-Normandie 104 C4
- Centre 96 C3
- Champagne-Ardenne 177 D7
- Clermont-Ferrand 35 C6
- Est 60 B3
- Le Mans-Chartres 58 B3
- Lutte Ouvrière Hôpitaux 59 B3
- Lutte Ouvrière Renault Nord 23 B6
- Rhône-Alpes 182 D7
- Sud-Est 71 B2
- Tours-Angers-Poitiers-Cholet 107 C4

Scènes

- Broadway Music Hall 21 C6
- Grand Podium A5
- Kiosque de l'Églantine 5 C8
- L'Entracte Accueil cinéma 158 E4
- La Guinguette 82 C2
- Place du Village C8
- Scène du Hêtre pourpre B3
- Théâtre de Verdure A1

Espaces-débat et cinémas

- Chapiteau Friedrich-Engels E4
- Chapiteau Karl-Marx B4
- Cinémas E4
- Débats Chapiteau scientifique E4
- Dédicaces Karl-Marx B3
- Espace Rosa-Luxemburg E4
- Forum 1 D5
- Forum 2 D5
- Taverne Maïstre Taillevent 189 C7

Sciences et expositions

- Arboretum 197 D7
- Carrusel de la Connaissance D4
- Cité des Sciences D4
- Exposition photos 31 B6
- Préhistoire**
- Espace céramique 89 C3
- Espace métallurgie 90 C3
- Espace préhistoire 88 C3
- Site de fouilles 91 C3

Librairies

- La Cité du Roman C5
- Librairie du Château A1
- Librairie scientifique E4
- Sous les pavés... les pages 6 C8
- Publications LO 155 D6

Arts, artisanat, vente

- À vos pinceaux 32 C6
- Badge Avenue 3 C8
- Brin de fantaisie, brocante 57 B3
- Cartes postales 4 C8
- Disques 26 B5
- Flours de terre, minéraux 97 B3
- Ici, on bulle, BD 93 C3
- La Puce rouge, brocante 121 D5
- Le petit atelier 183 D7
- Ballons de la fête 8 C8
- Tipi - Sarbacanes 101 C4
- Tour à bois 198 D7

Cité des Arts

- Atelier de peinture 171 E6
- Atelier de sculpture 170 E6
- Mosaïques 166 D6
- Petit salon 169 E6
- Sculpture 168 E6
- Studio 1 172 D6
- Studio 2 167 E6
- Théâtre Cité des Arts E6

Village médiéval

- Calligraphie 194 C8
- Forge 186 D7
- Forge ancienne 187 D7
- Four à pain 196 C8
- Vannerie - travail du bois 193 C8

Jeux et sports

- Bowling de la Diane 11 D7
- C'est la Cata 184 D7
- La Boule Maboule 173 D6
- Le Frondeur du Poitou 111 C5
- Le Mini Golf 10 C7
- Le Serpent à lumière 22 B6
- Les Mots fléchés 16 B6
- Palet des Jeux 157 E5
- Starbalète 28 B6
- Une Souris rouge 98 B3
- Billard 124 D5
- Bowling 126 D6
- Échec et Marx 100 C3
- Fil tendu B2
- Fléchettes 102 C4
- Foot et vélos en folie 125 D5
- Karaoke 129 D5
- La Barbouille 86 C3
- La Halle aux jeux 17 B6
- La Halle aux jeux du Cèdre 38 C5
- La Mare aux canards 29 B6
- Le Manège enfantin 27 B6
- Le Molky 84 C3
- Le Monde à la carte 106 C4
- Mur d'escalade 78 B3
- Marionnettes 30 B6
- On en fait des caisses 79 B3
- Parcours dans les arbres E4
- Spartakiades 181 D6
- Tir à l'arc 14 B6
- Tir à la patate 99 B3
- Tir à plomb 13 B6

Groupes politiques invités

- BRA (Allemagne-UCI) 34 C6
- Combat Ouvrier (Antilles-UCI) 76 B3
- L'Internationale (Italie-UCI) 73 B2
- La VDT (Belgique-UCI) 92 C3
- OTR (Haïti-UCI) 74 B2
- Sinif Mucadelesi (Turquie-UCI) 65 A2
- The Spark (USA) 18 C7
- UATCI (Afrique-UCI) 63 A2
- Voz Obrera (Espagne-UCI) 120 D5
- Workers' Fight (GB-UCI) 116 C4
- BIR-KAR (Turquie) 141 D6
- Cahiers du mouvement ouvrier 140 D6
- CERMTRI 148 D6
- CNT 143 D6
- DIP (Turquie) 136 D5
- EK (Grèce) 137 D5
- Fraction l'Étincelle 138 D6
- Fraction Trotskyste 1871
- Quatrième Internationale 150 D5
- Gauche révolutionnaire 151 D5
- Amis et amis de la Commune 1871 146 D5
- Ligue pour la Quatrième Inter 149 D5
- Mouvement communiste 145 D6
- NPA 135 D5
- OKDE (Grèce) 142 D6
- Pathfinder 152 D6
- Prospettiva Marxista (Italie) 147 D5
- RESF 153 D5
- Socialist Fight (GB) 144 D6
- Tendance Bolchévique 187 D7
- Internationale 139 D5
- Workers Liberty (GB) 154 D5

Visites commentées de la fête
À destination de ceux qui veulent découvrir la fête, ou des aspects qu'ils ne connaissent pas, les rendez-vous seront précisés sur le programme.

L'Arboretum

Cinq promenades commentées parmi 110 espèces différentes d'arbres du monde entier

L'arbre, quel être étonnant! - Les arbres voyageurs - L'arbre sensuel - L'arbre et les poètes - 10 arbres, 10 histoires et une surprise!

Une exposition sur les arbres remarquables
Des ateliers

Le bois dont on fait les violons, le papier, les bateaux... Les graines - Le tour à bois - Dégustation de boissons d'arbres - Le bananier, cette bizarrerie

Des conférences
Pierre Avenas: l'histoire des noms des arbres, - **Georges Feterman** (président de l'association A.R.B.R.E.S. Arbres remarquables): quoi de neuf sur les arbres.

Un film
Les arbres remarquables, un patrimoine à protéger: de Georges Feterman, Jean-Pierre Duval et Caroline Breton

Les librairies de la Fête

La librairie du Château: une librairie générale, avec un large choix de romans, de témoignages, de livres historiques et politiques.

La Cité du roman: large sélection de romans et de témoignages, par pays.

La librairie de la Cité des sciences: l'histoire des sciences, l'actualité scientifique, des ouvrages de vulgarisation...

Sous les pavés, les pages: livres d'occasion, avec un stock renouvelé en permanence.

Toutes les publications de Lutte ouvrière à la Cité politique.

Au Préhisto-parc

Conférences
Antoine Balzeau: une enquête préhistorique, entre idées reçues et avancées sur l'évolution humaine

Olivier Blin: les techniques de cuissons céramiques de la préhistoire à l'Antiquité

Dominique Cliquet: dans les pas de Neandertal, il y a 80 000 ans, en Normandie

Philippe Lorquet: le fer, des étoiles jusqu'au

haut-fourneau
Sylviane Mathieu: les débuts de la sidérurgie, le bas-Fourneau, une conquête d'enfer

Vincent Mourre: Les outils de nos ancêtres sont-ils différents de ceux utilisés par certains animaux?

Jean-Luc Piel-Desruisseaux: une collection d'outils préhistoriques

Jean-Luc Piel-Desruisseaux et **Vincent Mourre**:

Parcours d'arbre en arbre

Un parcours homologué, sous la surveillance de moniteurs diplômés: tyroliennes, ponts de singe, échelles, parcours de difficulté progressive.

Attention: le parcours est accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m minimum).
Tarif: 4 euros.

Échec et Marx

Jean-Philippe Karr, maître International, jouera une partie d'échecs simultanée contre 20 joueurs samedi à 16 heures, place de la Guinguette.

Nos amies les bêtes

Malgré notre amour de la nature et notre affection pour nos amis à quatre pattes, il n'est pas possible d'admettre les chiens dans l'espace réduit de la Fête, à l'exception naturellement des chiens guides d'aveugle.

Restauration - buvettes

- La Gargote des tout-petits 55 B3
- Au partage des profruits 52 B4
- Aux Moules-Frites 25 B6
- Bar à soupes 109 C5
- Barbe à papa 40 B5
- Bistrot du port 67 A1
- Boissons médiévales 192 C7
- Bobobons 44 B4
- Brasserie 34 C6
- Brick à l'œuf 131 E5
- Brochettes grecques 119 D5
- Buvette allée des Femmes 118 C5
- Buvette de l'Églantine 9 C8
- Buvette Grand Podium 47 B5
- Buvette du Phare 68 A1
- Buvette Octobre 17 165 D6
- Café de la Guinguette 83 C3
- Café Turc, Döner Kebab 66 A2
- Cafeteria des sciences 133 E4
- Charlottes 123 D5
- Chorba, Thé, Gâteaux 24 B6
- Churros y Chocolate 162 E6
- Confit social 130 E5
- Couscous 85 C2
- Crêperie 179 D6
- Crêperie bretonne 159 E5
- Crêpes canadiennes 43 B5
- Croûton chaud 178 D7
- Douce vita, pâtes 108 C5
- Escargots 42 B5
- Express Café 122 D5
- Flammekuche 49 B4
- Fraternité à la menthe 46 B4
- Fromages d'Auvergne 176 D7
- Galettes Saucisses 190 C7
- Gaufres et bières belges 50 B4
- Gaufres picardes 113 C5
- Glaces et profiteroles 180 D6
- Harengs de la Baltique 45 B4
- Île de la Réunion 81 B3
- Indoustand 80 B3
- Jambon du Morvan 105 C4
- Jus de fruits, milk-shakes 41 B5
- L'Huître ouvrière 160 E5
- La coupe est pleine 94 C3
- La Dolina 53 B4
- La Fondue 37 C5
- Le Food Truck 39 B5
- Le Grain de folie, café 110 C5
- Le Temps des fraises 127 D5
- Maffé 62 A2
- Manhattan Bar 12 B7
- Marmite haïtienne 75 B2
- Méchoui 164 E5
- Menu d'Isles 77 B2
- Old West Diner 19 C6
- Orienthe-vous 20 C6
- Petit Salé - Lentilles 185 D7
- Pizza & Aioli 69 B1
- Quiches et tartes Lorraines 33 C6
- Raviolis sibériens 161 E5
- Restaurant allée des Femmes 114 C5
- Restaurant de l'Églantine 191 C7
- Restaurant Grand Podium 48 B4
- Restaurant Burgers et Cie 174 D6
- Resto-Buvette des cheminots 87 C2
- Rôtisserie de Sire Renault 188 C7
- Salades gourmandes 112 C5
- Sardines grillées 61 B3
- Seiches and'ouillettes 56 B3
- Soupe aux choux 70 B2
- Spécialités lyonnaises 175 D6
- Tapas, Tortillas 163 E5
- Tea-Break gâteaux 115 C4



Fête de Lutte ouvrière

8 - 9 et 10 juin à Presles - Val-d'Oise

Débats au Chapiteau Karl-Marx

Samedi

- Valérie Rey-Robert, pour son livre-réquisitoire contre les violences sexuelles : *Une culture du viol à la française*
- Julien Bordier, traducteur, présente les mémoires de Rosa Parks
- Marie Treps, *Maudits mots – la fabrique des insultes racistes*
- Jean-Jacques Marie, l'invention du « judéo-bolchevisme » par les Blancs durant la guerre civile en Russie
- Robert Kosmann, pour son livre *La perruque, un travail détourné*
- William Blanc, *Une brève histoire politique de la Fantasy*
- Mehdi Charef, pour son livre *Rue des pâquerettes*
- Michèle Audin, présentation de son ouvrage sur les écrits d'Eugène Varlin – ouvrier relieur 1839-1871
- Françoise Olivier-Utard, les conseils ouvriers en Alsace-Lorraine en 1918
- *Negroes with guns*, présentation du livre de Robert F. Williams sur l'autodéfense des Noirs aux États-Unis pendant la ségrégation
- Alexandre Romanès, du cirque Romanès : la ségrégation contre les Tziganes dans la France de Macron

Dimanche

- David Mauger, *Un pompier pyromane - des décennies d'ingérence française en Côte d'Ivoire*
- Alain Carré, médecin : la réforme en cours de la médecine du travail
- Éliane Viennot, *L'Académie contre la langue française*, le dossier « féminisation »
- Renaud Piarroux, médecin : *Choléra Haïti 2010-2018, histoire d'un désastre*
- Aline Céril, Combat ouvrier : il y a dix ans, la grève générale aux Antilles
- Lutte ouvrière, Algérie : quelles perspectives pour un vaste mouvement social ?
- Roger Lenglet, *Le livre noir de l'amiante*
- Judith Magre, lecture de pages de Flora Tristan
- Sylvie Thénault, l'affaire Audin, la torture et les exécutions sommaires durant la guerre d'Algérie

Lundi

- Marie-Laure Dufresne-Castets (avocate) et Pascal Moussy (conseiller juridique), le droit, les mots et la lutte de classe
- Isabelle Matamoros, présentation de l'édition des œuvres complètes de Flora Tristan
- Patrick Coupechoux (journaliste) et Frank Drogoul (psychiatre), la psychiatrie en crise et victime de la crise
- Lutte ouvrière, la découverte d'écrits de trotskystes soviétiques quand ils militaient dans les prisons de Staline
- Patricia Latour, les textes de la militante bolchevique Alexandra Kollontaï
- François Guennoc, de l'Auberge des migrants de Calais
- Présentation des livres *Dans l'atelier du monde* et *Les compagnons de la Charte*, révolution industrielle et débuts du mouvement ouvrier en Grande-Bretagne

À la Cité des Sciences

Samedi

- Stéphen Rostain, archéologue : la forêt vierge d'Amazonie n'existe pas !
 - Philippe Henarejos, journaliste scientifique : il y a 50 ans, on a marché sur la Lune
 - Fabienne Delfour, éthologue : l'intelligence sociale des dauphins
 - Michel Brunet, découvreur de notre ancêtre « Toumaï » : nos origines africaines
 - Marc Peschanski, biologiste : les essais cliniques de médicaments
- #### Dimanche
- Fabienne Malagnac et Sébastien Bloyer : deux vrais jumeaux sont-ils identiques ?
 - Hubert Krivine, physicien : l'intelligence peut-elle être artificielle ?
 - Jérôme Van der Woerd, géologue : le risque

- Florent Déroît, paléontologue : la découverte d'autres espèces humaines, à Florès et Luçon
- Étienne Klein, physicien : l'idée du vide en physique
- Bahia Guellai : comment le bébé apprend à parler
- Alain Riazuelo, astro-physicien : les trous noirs

Lundi

- Sylvie Testelin, chirurgienne : transplantation et greffe de visage
- Robert Vautard, climatologue : tempêtes, cyclones, inondations, l'impact du réchauffement climatique
- Eric Bapteste, chercheur en biologie : le rôle du collectif dans l'évolution des espèces
- Christophe Lavelle, biophysicien : chocolat et autres boissons fermentées

Au Carrousel de la connaissance

Sapiens et Cie : quoi de neuf sur nos origines ?

Spectacle audiovisuel de 45 mn

Les ateliers

Ici on fait parler les pierres - D'où viennent les plantes vertes - De l'ADN dans mon kiwi - Détergents, gels douche, shampooings, la chimie qui bulle et qui lave - L'écriture cunéiforme - La logique des machines électriques - Qu'est-ce qu'un cyanotype - Vue en relief et géologie

Les miniconférences

Régimes sans gluten, traitement pour les uns, mode pour les autres - Les neurones de la lecture - Féminin - masculin, quel genre de différences ? - Deepmind, jusqu'où ira l'intelligence

artificielle - Le clitoris, ce cher inconnu - L'infini c'est long, surtout vers la fin - L'influence des mathématiques arabes sur les mathématiques européennes - Une heure dans la peau d'un trader - Faut-il avoir peur des vaccinations - T'as tes règles ou quoi ? - Comment les bactéries font de la résistance aux antibiotiques - Bébés "OGM", rêve ou cauchemar

La roulotte de la science

- Quand les molécules se déchaînent : dans notre cuisine...
- Le Soleil, notre étoile !

Dimanche à 18 heures

Débat LO - NPA



Au Chapiteau Friedrich-Engels

- Jacques Kébadian et Michel Andrieu, réalisateurs du documentaire sur mai 68, *Les révoltés*
- Maden Gerbin, l'institutrice

- du documentaire 8, avenue Lénine
- Alice Cherki, protagoniste du documentaire *Résistantes*
- Alexandra Novosseloff,

- présentation de l'exposition de photos et du livre *Des murs entre les hommes*
- Philippe Faucon, réalisateur du film *Amin*

Débats présentés par Lutte ouvrière

À la Cité politique

Les révolutionnaires et le mouvement des gilets jaunes - La classe ouvrière britannique face au Brexit et à la montée du nationalisme (Workers' Fight - GB) - Climat, renverser le capitalisme pour sauver l'humanité - Côte d'Ivoire, la dégradation de la situation des travailleurs (UAT-CI-Afrique) - Haïti : les luttes des classes laborieuses contre la détérioration

de leurs conditions de vie (OTR-Haïti) - Le Venezuela face à la crise et aux menaces de l'impérialisme - Cause animale, véganisme et antisépécisme...

À l'espace Rosa Luxemburg

Le mouvement ouvrier contre la préférence nationale (1870-1914) - La démocratie directe à Paris pendant la Révolution - Spartacus et les révoltes

d'esclaves - les révoltes des canuts lyonnais - la vague révolutionnaire ébranle le monde (1917-1923) - Comment Rockefeller est devenu le roi du pétrole - Religion et lutte des classes dans les villes au Moyen Âge - Rosa Luxemburg : socialiste, révolutionnaire et internationaliste - L'esclavage en Martinique et en Guadeloupe (Combat ouvrier) - Quand le mouvement ouvrier juif combattait le capitalisme et le sionisme...

La Cité des arts

L'art sous toutes ses formes, présenté de façon abordable et ludique à travers des ateliers, des conférences, des spectacles et des expositions commentées.

Ateliers : Venez apprendre à modeler un corps humain - Peindre à la manière des Impressionnistes ou s'initier à l'aquarelle

Concerts - conférences : Molière, sa vie, son œuvre... Chopin, l'un des initiateurs de la musique romantique au 19^e - L'opéra n'a rien à envier au cinéma

Miniconférences : Le blues - Les estampes japonaises - Le vitrail gothique

Exposition :

photographies d'Alexandra Novosseloff : « Des murs entre les hommes »

Juin 1989 : le massacre de la place Tiananmen

Il y a trente ans, dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, Deng Xiaoping, dirigeant de l'État chinois, envoyait l'armée dégager la place Tiananmen occupée depuis la mi-avril par 100 000 étudiants. Ce massacre mettait un terme à deux mois de contestation politique pour réclamer la « cinquième modernisation », c'est-à-dire la démocratie et le multipartisme.

Deng Xiaoping, successeur de Mao Zedong, avait engagé la Chine depuis une dizaine d'années dans une politique d'ouverture économique vers le marché capitaliste. Zones économiques spéciales pour attirer les industriels occidentaux, encouragement à l'enrichissement individuel, émergence de capitalistes chinois sous l'égide de l'État : la libéralisation économique accélérât la différenciation sociale entre une poignée de nouveaux riches et l'immensité des pauvres. Elle alimentait corruption, spéculation et inflation. Ces réformes dites des « quatre modernisations » se faisaient sous la férule du Parti communiste chinois (PCC), sans la moindre libéralisation politique. Si le PCC avait réussi en 1949, sous la main de fer de Mao et en encadrant les masses paysannes révoltées, à réunifier la Chine pillée par les puissances impérialistes, il n'avait de communiste que le nom et était avant tout un parti nationaliste.

Les réformes de Deng ne faisaient pas l'unanimité au sein du PCC. Certains dirigeants craignaient qu'elles ne provoquent des révoltes sociales et déstabilisent le pays. Deng naviguait entre les courants. Concession aux conservateurs, il avait limogé en 1987 Hu Yaobang, le Premier ministre réformateur. Le décès de celui-ci, en avril 1989, déclencha la révolte étudiante. Les

étudiants de Pékin réclamaient la poursuite des réformes, mais surtout le multipartisme et la démocratie. Leurs professeurs réclamaient des augmentations de salaire.

Le 21 avril, 100 000 étudiants s'installaient sur l'immense place Tiananmen à Pékin, rapidement bloquée par la police. Sur cette place, dans les universités, dans des lycées, à Pékin et dans d'autres villes, d'immenses dazibao avec des slogans hostiles à Deng fleurirent, en même temps que les manifestations se développaient. Si la révolte touchait peu les ouvriers, encore moins les paysans, elle était populaire. Cette même année 1989, l'Union soviétique et le bloc de l'Est étaient ébranlés par la perestroïka de Gorbatchev. Cela encourageait la révolte en Chine. La visite historique de Gorbatchev à Pékin, à la mi-mai, avec sa nuée de journalistes, lui donna une visibilité internationale.

Un massacre qui a profité aux capitalistes occidentaux

Après plusieurs semaines d'hésitations, Deng Xiaoping décida d'envoyer l'armée contre les étudiants en grève de la faim sur la place Tiananmen. Jugeant les troupes stationnées près de Pékin peu sûres, il mobilisa 22 régiments pour encercler la capitale. Dans les pays occidentaux, ce



Mai 1989, un étudiant défie les chars sur la place Tiananmen.

massacre a marqué les esprits, avec les chars écrasant les étudiants. L'image d'un homme bloquant à lui seul une colonne de chars a fait le tour du monde. Si le régime a reconnu 600 morts, la Croix-Rouge chinoise les estime à 2500.

Si les dirigeants des grandes puissances ont fustigé, un peu, la méthode utilisée, le massacre n'a pas ralenti les échanges économiques avec la Chine. La stabilité politique dans les trente années qui ont suivi Tiananmen, l'absence de contestation sociale apparente malgré l'exploitation des ouvriers, expliquent largement pourquoi la Chine est devenue l'atelier des grands groupes occidentaux. C'est ce que le général Wei Fenghe, ministre de la Défense chinois, a reconnu à Singapour. Se demandant, faussement naïf, pourquoi le monde reprochait à la Chine de « ne pas avoir géré correctement l'événement », il concluait : « Grâce aux

mesures prises à l'époque (...) la Chine a joui de stabilité et de développement. » C'est cyniquement vrai.

Aucune dictature n'empêchera durablement la révolte

En Chine, le régime a tout fait pour faire disparaître la révolte de 1989 de la conscience collective. Les survivants du massacre, quand ils n'ont pas pu fuir à l'étranger, ont été condamnés à de longues peines de prison. Ceux qui tentent d'entretenir cette mémoire, ex-détenus, familles des victimes ou opposants, sont traqués. Liu Xiaobo, l'un des leaders de 1989, prix Nobel de la paix en 2010, est mort en prison en 2017. La répression et le contrôle de la population semblent s'être accentués sous Xi Jinping.

Cela fait dire aujourd'hui aux commentateurs qu'aucune révolte n'est désormais possible en Chine. D'autres, comme le journaliste de

France Inter Pierre Haski, expliquent doctement que les Chinois « ont renoncé aux libertés » en échange « d'une amélioration de leur niveau de vie ». Quel mépris ! Du côté des intellectuels, si nombre d'étudiants de 1989 sont devenus des cadres du régime, d'autres, avocats, historiens, journalistes, s'engagent malgré les risques aux côtés des migrants de l'intérieur ou des minorités persécutées. Quant aux travailleurs, qui se comptent par centaines de millions en Chine, ils se battent, ne serait-ce que localement, pour toucher leur salaire, contre des fermetures d'usine ou les magouilles d'un directeur. C'est précisément parce qu'ils représentent une force collective immense que le régime et ses complices occidentaux craignent leur révolte potentielle. Malgré la dictature, l'exploitation et la crise du capitalisme finiront par la provoquer.

Xavier Lachau

Union européenne : le droit des pauvres est un mot creux

Alors que des migrants périssent chaque jour en Méditerranée en essayant de gagner les côtes de l'Europe, deux avocats ont porté plainte contre l'Union européenne à ce propos, l'accusant de crime contre l'humanité.

Ces avocats accusent l'UE d'avoir délibérément laissé des milliers de personnes périr, afin d'en dissuader d'autres de tenter l'aventure. Ils l'accusent également d'avoir envoyé aux mains des gangsters libyens des dizaines de milliers de migrants, les exposant ainsi aux pires traitements. Ces accusations sont étayées par des faits, des images et des témoignages connus de tous

et que les médias ont rapportés en leur temps. Les avocats insistent sur le côté intentionnel de l'action, ou de l'inaction, de l'Union européenne, ce que les ONG qui portent secours aux migrants dénoncent depuis toujours.

La plainte a été déposée devant la Cour pénale Internationale (CPI). Cette juridiction internationale, instituée en 2010 et censée

juger les crimes contre l'humanité, n'a jusqu'à ce jour jugé que les criminels que les grandes puissances lui ont désignés. Aucun des crimes directement commis par ces dernières, pas plus que leurs responsabilités dans des affaires jugées, n'a jamais été évoqué. Les tentatives de saisir la Cour pénale internationale sur la question des migrants, de leur sort et du véritable cimetière qu'est devenue la Méditerranée n'ont jamais abouti.

La plainte déposée est plus que justifiée et les terribles faits dénoncés sont

avérés. Malheureusement, on attend encore le tribunal qui pourrait rendre justice aux très nombreuses victimes. Dans ce monde, les

puissants font la loi, disent le droit et même « Dieu marche à leur côté », comme le chantait Bob Dylan.

Paul Galois



Grande-Bretagne : après la démission de May

En annonçant sa démission de la direction du Parti conservateur à compter du 7 juin, Theresa May n'a pas surpris grand monde. D'abord parce que cela faisait déjà un mois que May s'était engagée à se retirer. Mais surtout parce que tout laissait penser qu'une fois publiés, les résultats des élections européennes, tenues le 23 mai en Grande-Bretagne, ne lui laisseraient pas d'autre choix.

En effet, avec tout juste 9% des suffrages exprimés, le parti au pouvoir est arrivé en cinquième position dans ces élections. Jamais aucun des deux protagonistes du bipartisme britannique n'était tombé aussi bas dans un scrutin national!

Que s'est-il donc passé? S'agit-il simplement d'un raz-de-marée des partisans du Brexit? Il est vrai que le Brexit Party, le nouveau parti souverainiste créé par Nigel Farage, l'ancienne figure de proue de la campagne pour le Brexit lors du référendum de 2016, est arrivé en première position. Et le fait est que, à peine créé, ce Brexit Party a réussi le tour de force d'obtenir 31,6% des suffrages, soit 5,25 millions de voix.

Mais, loin d'être un fait nouveau, il s'agit de la poursuite d'un phénomène amorcé lors des dernières élections européennes, en 2014. À l'époque, UKIP, un autre parti souverainiste dirigé par Nigel Farage, était arrivé en première position avec 28,5% des suffrages, sur la base d'une revendication unique: le Brexit. C'était même le score de UKIP qui, à l'époque, avait semé la terreur dans les rangs des députés conservateurs. Craignant pour leur avenir politique, nombre de ces députés avaient repris

le Brexit à leur compte. Et le Premier ministre d'alors, David Cameron, avait tenté d'apaiser ces surenchères en organisant le référendum de 2016.

Aujourd'hui, c'est donc le Brexit Party qui a remplacé UKIP, désormais trop discrédité par une longue série de scandales, en se posant en champion de la démocratie pour réclamer la mise en application sans délai du référendum de 2016.

Mais la mobilisation des partisans du Brexit doit être relativisée. D'abord parce que, bien qu'excédé par trois années de prétendues négociations au cours desquelles May a passé le plus clair de son temps à négocier avec les factions rivales de son propre parti, l'électorat ne s'est pas mobilisé pour exprimer ce mécontentement: à 36,9%, la participation électorale à cette élection n'a augmenté que de 1,5% par rapport à 2014, alors qu'elle avait atteint 72% lors du référendum de 2016.

Mais surtout, il faut ajouter que les candidats favorables à un Brexit dur n'ont pas été seuls à prendre des voix aux deux grands partis. Si le gros des voix perdues par le Parti conservateur par rapport à 2014 est allé au Brexit Party, le Parti travailliste a vu son attitude

ambiguë sur le Brexit sanctionnée par une hémorragie de voix en direction des Verts et, surtout, des libéraux-démocrates qui sont arrivés en deuxième position, avec 20,3% des voix. En fait, au total, les listes favorables à un deuxième référendum destiné à inverser le processus du Brexit ont remporté 6,7 millions de voix, alors que les listes favorables à un Brexit dur n'ont remporté que 5,8 millions de voix, ce qui reflète sans doute assez bien la désillusion croissante engendrée par le chaos du Brexit.

Pour l'instant, la scène politique n'en reste pas moins dominée par le nationalisme et la démagogie xénophobe qui accompagnent le processus du Brexit depuis ses débuts. À deux exceptions près, la douzaine de candidats à la succession de May se disent prêts à aller jusqu'à un Brexit dur, qui verrait le pays quitter l'UE sans accord d'aucune sorte. Et le succès du Brexit Party les pousse à faire de la surenchère sur ce terrain pour se gagner les faveurs des adhérents conservateurs, qui sont en majorité partisans d'une sortie rapide de l'UE, à n'importe quel prix.

Une fois élu, le successeur de May devra sans doute composer avec les exigences d'une bourgeoisie qui ne veut pas d'un Brexit chaotique. Nul ne peut dire si cela sera suffisant pour arrêter les surenchères qui marquent le processus du Brexit depuis trois ans, et les risques de fuite en avant qui en découlent.

François Rouleau



Défrichage sur une plantation Bolloré de palmiers à huile

Bolloré assigné: le temps des colonies n'est pas fini

Le 27 mai, dix ONG et syndicats, dont Sherpa, ont assigné en justice l'entreprise Bolloré, pour obtenir l'application de mesures améliorant les conditions de vie des travailleurs et riverains de plantations de palmiers à huile au Cameroun, gérées par la société dont le groupe est actionnaire.

Bolloré avait pris ces engagements en 2013, sous la pression de ces ONG et celle des travailleurs eux-mêmes. Socfin, la holding luxembourgeoise qui gère 128 000 hectares de plantations de palmiers à huile, en Afrique et en Asie, et dont la filiale camerounaise est la Socapalm, est détenu à 38,8% par le groupe de Bolloré. Les pratiques de la Socapalm ont été révélées largement lors de l'enquête réalisée par le journaliste Tristan Waleckx, bien évidemment attaqué en diffamation par Bolloré, qui recueillait les témoignages d'ouvriers agricoles, mineurs pour certains, payés à la tâche, travaillant sans vêtements de protection et logeant dans des conditions insalubres.

Alors que le bénéfice net de Socapalm était de près de 25 millions d'euros, selon un rapport d'enquête réalisé en 2016 par une ONG locale, cette dernière rapporte que le salaire versé aux travailleurs « ne leur permet pas de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires ». Emmanuel Elong, syndicaliste président de la Synaparcam, Synergie nationale des paysans et riverains du Cameroun, dénonce depuis longtemps cette situation « Si tu n'es pas fort pour soulever la perche à tout moment, tu ne peux pas récolter 50 régimes en une journée (une quantité qui rapporte 1 500 francs CFA, 2,29 euros, au travailleur). C'est la récolte qui paie beaucoup. Si tu n'es pas fort, alors ce

n'est pas possible d'avoir un salaire de 40 000 francs CFA (60,98 euros) dans les plantations de Bolloré.[...] Les gars travaillent comme des esclaves. » À cela s'ajoutent les violences exercées par les entreprises de surveillance privées employées par la Socapalm, en particulier l'entreprise privée Africa Security. Les vigiles et les militaires sur place entretiendraient un climat de terreur en procédant à des arrestations arbitraires, voire à des violences, sous prétexte de vols de noix de palme par les riverains.

Pour continuer à faire ses fructueuses affaires, Bolloré, qui réalise le quart de son chiffre d'affaires en Afrique, en particulier au travers de la gestion de tous les ports d'Afrique de l'Ouest, dispose de tout un réseau d'amis parmi les dictateurs africains et les hauts fonctionnaires de l'appareil d'État français. Pour ne citer qu'un exemple: son conseiller Michel Roussin fut également directeur de cabinet du patron de la DGSE (services secrets français), directeur de cabinet de Jacques Chirac, ministre de la Coopération du gouvernement Balladur et président du Medef Afrique.

Une illustration de plus de ces liens qui existent entre État français et grands patrons, Bolloré et d'autres, qui continuent à faire des affaires comme au temps des colonies.

Aline Rétesse



Theresa May à la Chambre des Communes

SNCF : le 4 juin, les cheminots en colère



La manifestation nationale de cheminots du mardi 4 juin a été un succès. Plus d'une dizaine de milliers de travailleurs du rail ont défilé dans les rues de Paris, répondant à l'appel unitaire de la CGT, Sud-Rail, UNSA et CFTD.

Des cortèges dynamiques venus des quatre coins du pays, de Brest à Strasbourg et de Lille à Hendaye, reprenaient chansons et slogans comme « Cheminots en colère, on ne lâchera pas l'affaire! »

Il s'agissait de la première manifestation nationale depuis le mouvement de grève perlée du printemps 2018 contre la réforme ferroviaire instaurant l'ouverture à la concurrence et la fin du recrutement au statut. Et devant la gravité et la rapidité des attaques, il y a effectivement urgence à y faire face.

En effet, sans même attendre la parution des ordonnances et décrets d'application de cette réforme, la direction a déclenché dans de nombreux secteurs une offensive visant à mettre au pas et à briser la résistance individuelle et collective des cheminots. Cela a pris tout d'abord la forme d'une vague de conseils de discipline et de licenciements sous des motifs mensongers,

bien souvent liés à la grève.

La direction a aussi commencé au pas de charge à remettre en cause de nombreux accords locaux. Ainsi les contrôleurs TGV de Bordeaux et La Rochelle ont massivement fait grève en début de semaine contre le projet de la direction de les contraindre à travailler six jours d'affilée à partir du 1^{er} septembre.

Enfin, un peu partout, la direction multiplie les réorganisations, brise les équipes, bouleverse les habitudes de travail et les horaires. Sous prétexte de « digitalisation » ou d'installation d'automates, elle supprime massivement les emplois de guichetiers et les contraint à une reconversion en interne... ou les pousse vers la porte. Les conditions de travail deviennent épouvantables, entre le manque d'effectifs, la colère des usagers excédés par les files d'attente interminables et l'attitude cassante de certains membres de la hiérarchie.

De nombreux cheminots viennent travailler la boule au ventre. Les syndicats et les médecins du travail alertent sur l'augmentation du nombre de suicides et des risques psychosociaux. Le nombre de démissions explose aussi.

Les cheminots vivent aujourd'hui les sales méthodes expérimentées et infligées ailleurs de harcèlement, d'humiliations, de déshumanisation, dictées par la recherche de la rentabilité et de l'exploitation maximum.

Pepy et le gouvernement auraient toutefois tort d'exulter trop vite. D'après la direction, 90% des cheminots ont participé d'une manière ou d'une autre au mouvement de l'an passé de trois mois contre la réforme. Ce mouvement était large, mais n'a pas eu la profondeur et la détermination nécessaires pour être victorieux. Mais à pousser à bout les travailleurs, le gouvernement et les capitalistes qu'il sert ne font que préparer une explosion sociale bien plus puissante que les mouvements passés : qui sème le vent, récolte la tempête!

Christian Bernac

Maternité de Senlis : la sécurité n'est qu'un prétexte

Deux accouchements à la lumière de téléphones portables, une péridurale prévue non effectuée, une sage-femme bloquée dans un sas avec un nouveau-né dans les bras, pas de téléphone ni d'informatique...

Ces dysfonctionnements ont été occasionnés par une coupure d'électricité de plus de deux heures à la maternité de Senlis, dans l'Oise, le 24 avril, mais n'ont été rendus publics qu'un mois

après. Un relais électrique défectueux a empêché le générateur de secours de se mettre en route.

Cet incident est intervenu alors que cette maternité doit accueillir 1 650 accouchements supplémentaires par an puisqu'en début d'année l'Agence régionale de santé a fait fermer celle voisine de Creil.

Le gouvernement prétend que c'est son souci d'assurer une meilleure

sécurité pour les bébés et les mamans qui l'amène à regrouper les accouchements sur des maternités toujours moins nombreuses et plus éloignées. On voit qu'il ne se soucie pas de donner à ces super-maternités les moyens de fonctionner normalement. Son seul souci en fait est de réaliser des économies aux dépens de ce service essentiel.

Lucien Déroit

Nutella : en lutte pour les salaires

Depuis le 28 mai, la plus grosse usine au monde de production de pâte à tartiner Nutella, à Villers-Ecalles, près de Rouen, est ralentie par une grève. La fabrication des Kinder Bueno est totalement à l'arrêt et seulement un cinquième des 600 000 pots de Nutella produits habituellement chaque jour sortent en ce moment des chaînes de ce site de production de Ferrero. Les camions de livraison sont bloqués.

La grève de 160 ouvriers sur les 400 du site a pour but d'obtenir plus que les 0,4% d'augmentation des salaires proposés par la direction dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Les ouvriers ne veulent pas se contenter de miettes, alors que Ferrero a doublé son

chiffre d'affaires annuel en dix ans pour atteindre plus de 10 milliards d'euros. Les syndicats revendiquent une hausse générale des salaires de 4,5% et une prime « gilets jaunes » de 900 euros.

La direction a obtenu le soutien de la justice puisque le tribunal de grande instance a décidé, sous prétexte de liberté du travail, une amende de 1 000 euros par salarié et par heure de blocage du site. Les huissiers de Ferrero se sont rendus au piquet de grève le 3 juin pour accentuer cette menace financière.

L'action engagée par les grévistes est totalement justifiée. Ferrero a tout à fait les moyens d'augmenter les salaires des ouvriers.

Lucien Déroit

Imprimerie La Galiote Vitry-sur-Seine : déjà un mois de grève

Depuis près d'un mois, les travailleurs de l'imprimerie La Galiote, à Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne, sont en grève. Le patron voulant leur supprimer la sixième semaine de congés payés, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les grévistes en ont assez des salaires individualisés avec des écarts sur les mêmes postes de travail.

Le patron a saisi la justice sous prétexte que le piquet de grève gênait l'entrée de l'usine. Il a ensuite convoqué six grévistes en procédure de licenciement pour cette raison, et menace

ces travailleurs de les priver de leur unique gagne-pain. Pour contourner l'arrêt des rotatives de l'imprimerie, il a déjà probablement dépensé beaucoup mais ce n'est pas un petit patron sans moyens. Devant l'usine de Vitry, des soutiens passent, comme le maire PCF de Vitry, des travailleurs du dépôt de bus d'à côté, des employés de l'Ehpad etc. Une cagnotte de soutien aux grévistes a été lancée.

Les travailleurs de La Galiote sont déterminés à tenir tête à ce patron qui se croit tout puissant.

Correspondant LO



Whirlpool – Amiens : la mascarade de Macron se conclut par la fermeture

Le tribunal d'Amiens a placé l'ex-usine Whirlpool d'Amiens en redressement judiciaire.

Les actionnaires de l'usine, qui employait encore après plusieurs plans de licenciements 500 personnes (embauchés, intérimaires et sous-traitants dans les murs), avaient annoncé la fermeture du site en 2017, en pleine campagne présidentielle.

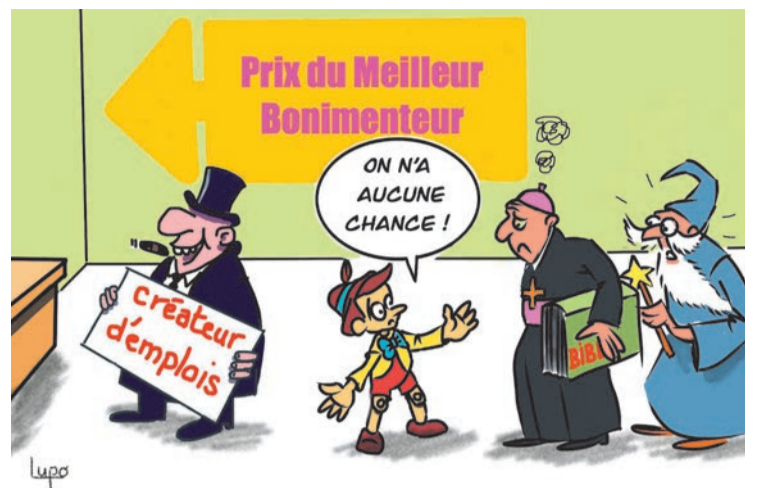
Marine Le Pen et Emmanuel Macron s'étaient précipités sur le parking de l'entreprise dans l'entre-deux-tours, pour rivaliser de promesses quant à la reprise d'une activité. Des start-up,

une blanchisserie, une série de projets farfelus avaient été mis en avant pour donner du crédit à la promesse du nouveau président.

Finalement, il y a un an, un petit industriel local, Nicolas Decayeux, propriétaire d'une usine de fabrication de boîtes aux lettres et patron du Medef du département, réembauchait sur le site 162 ex-salariés de Whirlpool. Un an plus tard, le rideau tombe sur cette farce et la nouvelle est arrivée juste après les élections européennes, comme pour l'usine ex-Alstom de Belfort. C'est l'État, au travers de son préfet, qui a signifié la fin de la partie, avec sa décision de

ne plus soutenir Decayeux et de s'orienter vers le reclassement des salariés dans le cadre d'une fermeture imminente.

Les spécialistes du journal *Les Échos* avaient présenté comme peu crédibles les ambitions de reprise de Nicolas Decayeux. Sur le site, avec moins de 200 salariés, celui-ci aurait produit des voiturettes sans permis, des casiers réfrigérants et les pylônes de cages d'ascenseurs. La famille du chocolatier Trogneux, dont fait partie Brigitte Macron, a acheté un casier, la métropole d'Amiens une quarantaine, pour soutenir la fiction d'une activité fantôme



dans l'usine.

L'industriel a pourtant bénéficié d'une série d'aides des collectivités locales et de l'État: 2,5 millions de prime d'aménagement du territoire venant de l'État, les 7,5 millions dus par Whirlpool au titre de la réindustrialisation – une misère alors que le groupe a touché 27 millions de fonds publics depuis 2014 – 337 000 euros de la région pour la formation

aux nouvelles activités des ex-salariés de Whirlpool (45 000 euros par salarié).

Aux dépens des salariés, Macron aura donc menti deux fois pour soutenir ses ambitions: une fois avec ses promesses de réemplois avant le second tour des présidentielles, et une seconde fois par omission lors de ces élections européennes, le préfet retardant l'annonce.

Correspondant LO

Naples: même patron, même guerre antiouvrière

Une annonce de fermeture d'usine assortie de promesses de reconversion du site, un ministre du Travail jouant l'indignation et 420 travailleurs jetés sur le carreau: l'épisode est italien, mais suit un scénario proche de celui que les ouvriers de l'usine Whirlpool d'Amiens ont eu à affronter.

Les 420 ouvriers de Whirlpool à Naples, qui fabriquent des machines à

laver, ont appris vendredi 31 mai la fermeture de l'usine. En octobre dernier, la direction de la multinationale avait pourtant affirmé qu'elle ne fermerait aucune de ses six usines italiennes, présentant un plan industriel Italie dans lequel elle prévoyait des millions d'investissements sur les trois prochaines années. Mais les promesses de patrons n'engagent que

ceux qui les croient et ne durent que tant que les grands actionnaires estiment un site suffisamment rentable.

Malgré les sourires et les poignées de main enthousiastes échangées il y a six mois entre le patron de Whirlpool, les directions syndicales et Di Maio, le ministre du Travail, qui avait signé l'accord pour le gouvernement, le couperet

tombe aujourd'hui pour des centaines de familles ouvrières, parmi lesquelles celles des salariés des entreprises sous-traitantes, dans l'une des régions les plus sinistrées du pays.

Les nouvelles promesses de la direction, qui affirme sa détermination à trouver un repreneur pour « garantir la continuité industrielle du site », ne constituent pas plus une garantie d'avenir

pour les travailleurs que la comédie de Di Maio qui crie à la trahison. La grève appelée par les syndicats, le jour de l'annonce de la fermeture de l'usine de Naples, a été suivie dans toutes les usines du groupe. Et c'est bien sur leur seule mobilisation que les travailleurs pourront compter pour ne pas être privés de leurs moyens de vivre.

Nadia Cantale

Neuhauser – Folschviller: licenciement pour les uns, du travail en plus pour les autres

Chez Neuhauser à Folschviller, un nouveau plan de suppressions d'emplois menace 185 postes, sur les 450 de la boulangerie industrielle qui fait partie du groupe Soufflet.

Un site, Furst 1, devrait fermer complètement en août, et les lettres de licenciement arriveraient en octobre. La direction a promis que les salariés seraient payés en restant chez eux, mais sans doute espère-t-elle qu'ils seront nombreux à prendre leur compte d'ici là.

Sur le site restant, Furst 2, la direction veut imposer aux travailleurs de travailler plus en gagnant moins. Le rythme de travail passerait de 5x8 en 3x8. Actuellement, ils font deux postes de matin, deux d'après-midi, deux de nuit, soit une moyenne de 32 heures par semaine avec des primes pour le travail du week-end. Le passage en 3x8 non seulement les

ferait passer à 37,5 heures par semaine mais leur ferait perdre des primes. En gros, ce serait travailler plus pour gagner moins.

Le plan antisocial annoncé en novembre dernier a été retoqué par l'administration, car il ne prévoyait pas grand-chose. Le directeur général du groupe Soufflet est venu sur place fin mai pour expliquer aux salariés qu'il n'y avait rien à négocier, ce qui a suscité l'écœurement de bien des travailleurs de Folschviller.

Le groupe Soufflet est un gros groupe industriel de la boulangerie, qui se moque de l'emploi comme de son premier croissant. Il a touché 10 millions d'euros au titre du CICE (où le E veut dire emploi!) pour

supprimer des centaines d'emplois après un premier plan « social » il y a deux ans. Cette nouvelle saignée intervient dans un contexte où sont annoncées 1 600 suppressions d'emplois chez Ford à Sarrebrück, de l'autre côté de la frontière, ainsi que la future fermeture de la centrale à charbon d'Émile-Huchet, et des suppressions de postes chez Smart à Hambach.

Les différents sites de Neuhauser sont situés sur un ancien carreau de mine de charbon. Le patron de l'époque, Neuhauser, a bâti sa fortune sur l'exploitation de générations d'ouvriers et aussi avec les subventions publiques qui ont coulé à flots dans le cadre de la reconversion du bassin minier lorrain. Ensuite il a vendu à plus gros, la famille Soufflet, gros négociant en grains qui était d'ailleurs du dernier voyage de

Macron en Afrique pour chercher de nouveaux marchés, en compagnie d'une cinquantaine de grands patrons comme Bolloré, Peugeot, Total, Orange, Danone, etc.

La loi du profit règne, et il faut changer la société pour qu'elle marche sur ses

pieds, et pas sur la tête. En attendant, pour sauver la vie des travailleurs, il faut faire payer le patronat en lui imposant l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous. Tout le contraire de ce que veut faire Soufflet.

Correspondant LO



Grève en décembre 2018.

General Electric Belfort: **interdire les licenciements!**

Sur les 1 044 licenciements annoncés par General Electric deux jours après les élections, un millier concernent les sites de Belfort et Bourogne, une usine située à 12 kilomètres.

Dans le secteur des Turbines gaz, qui appartient à GE depuis vingt ans, 800 postes devraient être supprimés, soit presque la moitié de l'effectif actuel. Et parmi les 252 dans les services Support, 200 sont aussi à Belfort.

Par son ampleur, bien qu'attendu et craint depuis plusieurs mois, ce plan que la direction voudrait appliquer en quatre mois a été ressenti comme un coup de massue.

En 2015, au moment du rachat par GE de la branche Alstom Energie, voulu par Bouygues et les gros actionnaires d'Alstom, Jeff Immelt, le PDG de GE, accompagné de celui d'Alstom, était venu faire un discours à Belfort. « On va faire de grandes choses ensemble », avait-il déclamé.

Alors que des milliers de suppressions d'emplois et des fermetures étaient programmés dans tous les secteurs ex-Alstom en Europe, les travailleurs en France étaient abreuvés

de promesses de nouveaux investissements et de créations d'emplois. Le gouvernement, Macron ministre puis président, et tous les politiciens locaux embouchaient les trompettes patronales. Au moins 500 des 1 000 emplois net promis en France devaient être réalisés à Belfort. Rien de tout cela n'est venu, sinon beaucoup d'argent public pour financer de nouveaux bâtiments, comme celui construit à Bourogne qui sert maintenant à ranger des pièces, ou bien pour les aménagements routiers permettant le transport des convois exceptionnels des turbines.

À peine deux ans après cette fusion, qui a rapporté des milliards à Bouygues et consorts, le PDG de GE annonce la couleur. Pour lui, le marché des centrales électriques, notamment des turbines à gaz, s'est retourné, le rachat d'Alstom a été une mauvaise affaire, il faut dégager du cash, augmenter les bénéfices, pour verser les



Rassemblement à GE Belfort.

dividendes attendus par les actionnaires.

Le vaste plan d'économies de 800 millions d'euros, imposé notamment dans l'entité Turbines gaz, signifie le renvoi des intérimaires et de nombreux prestataires, des services réorganisés, éclatés, les salaires quasi bloqués, l'aggravation des conditions de travail pour être plus compétitif. En trois ans, l'effectif de Turbines gaz a déjà baissé de 200. C'est aussi une baisse brutale des commandes chez les sous-traitants, qui ont déjà supprimé des emplois par centaines.

Et puis, près de 300 suppressions de postes dans le secteur GE Energy (ex-Alstom) sont en cours, par le biais de ruptures conventionnelles collectives (RCC) et de mesures d'âge, sur un effectif d'environ 1400 travailleurs.

Depuis que la rumeur d'un plan de licenciements chez Turbines gaz s'est transformée en certitude,

l'intersyndicale CGC-SUD-CGT, avec les élus locaux et politiques de tous bords, s'en remet au gouvernement et à Macron pour défendre auprès de GE une diversification industrielle, l'aéronautique, l'hydrogène, etc., et l'avenir de la turbine à gaz pour le site de Belfort.

Lundi après-midi 3 juin, cinq jours après l'annonce du plan, le ministre Le Maire est venu dans l'entreprise. Les travailleurs de GE, principalement ceux de Turbines gaz, étaient massivement présents au rassemblement appelé par l'intersyndicale, où ont été dénoncés les mensonges continuels de GE. La crainte s'est exprimée que ce plan puisse être les prémisses d'une fermeture et le sentiment que, de toute manière, la volonté des décideurs de GE était de faire travailler plus à moins nombreux. Grossis de travailleurs des autres secteurs du site, de la ville, de sous-traitants, de retraités, de gilets jaunes,

environ 900 participants au rassemblement ne se sont pas privés de conspuer Le Maire à son arrivée. Jusqu'à présent, il s'était fait ouvertement le porte-parole de GE pour ses prétendues bonnes raisons de supprimer autant d'emplois, au moment où beaucoup ont en tête PSA, Ford, Ascoval, Whirlpool.

Au cours de la rencontre qu'il a eue avec les syndicats, les représentants de l'État et les élus, Le Maire se serait montré plus compatissant pour les travailleurs menacés d'être licenciés, proposant une commission de suivi à partir de septembre pour examiner l'application des engagements de GE. C'est se moquer du monde.

Les travailleurs ne pourront compter que sur eux-mêmes, leur détermination à défendre leur emploi, leur salaire et leur peau, pour faire reculer GE. C'est cela qui en jeu.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Algérie : la mobilisation populaire impose le report de l'élection présidentielle

En Algérie, la mobilisation populaire s'est poursuivie durant tout le mois de mai, qui coïncidait pourtant avec la période de jeûne du ramadan, respectée par beaucoup. Même si les manifestations ont été de moindre ampleur que dans la période précédente, leur détermination a eu raison de l'élection présidentielle prévue le 4 juillet.

Aucun parti n'a osé présenter de candidat à une élection massivement rejetée, contraignant ainsi le pouvoir à la reporter. C'est un point marqué contre l'homme fort du régime, le chef d'état-major Gaïd Salah, qui tenait à ce qu'elle ait lieu. Celui qui prétendait agir au nom du mouvement est devenu la principale cible des manifestants. Les slogans « Armée, peuple ! Frère, frère ! Gaïd Salah chef des traîtres ! », « Un État civil, pas un État militaire ! », « Y en a marre des généraux », ont, entre autres, été largement repris.

L'opération mains propres menée par la justice civile ou militaire sur les ordres de Gaïd Salah est perçue par beaucoup comme l'expression d'un règlement de comptes entre clans rivaux. Mais si, deux mois après la démission de Bouteflika, l'élection a été reportée, le système est

toujours là et tente par tous les moyens de reprendre le terrain concédé.

En même temps que les têtes d'hommes détestés, tel Saïd Bouteflika, le frère du président déchu, étaient offertes à la vindicte populaire, les arrestations pour intimider les manifestants se sont multipliées.

Le décès en prison de Kamel Eddine Fekhar, militant des droits humains, alors qu'il menait une grève de la faim, a beaucoup choqué. Il a été arrêté le 31 mars, suite à une vidéo dans laquelle il dénonçait le racisme entretenu par le pouvoir à l'encontre des Mozabites, une minorité confessionnelle berbérophone vivant à Ghardaïa. Ses obsèques se sont transformées en manifestations contre le régime et, vendredi 31 mai, le slogan « Pouvoir assassin ! » a retenti dans bien des cortèges, des cortèges qui réclamaient également la



Manifestation à Alger le 12 avril.

libération de tous les détenus politiques tels que Hadj Ghermoul. Ce dernier avait été arrêté pour avoir diffusé sur les réseaux sociaux le 26 janvier une photo où il exhibait une pancarte : « Non au cinquième mandat ».

Abdelkader Bensalah, président par intérim, homme du système, continuera-t-il à exercer ses fonctions alors que le mouvement exige son départ ? À quelle date auront lieu les élections ? Quelle forme prendra la transition politique promise ? Des partis politiques ont répondu favorablement à la proposition de dialogue faite par Gaïd Salah : ce sont le FLN et le RND, partis qui avaient soutenu Bouteflika, les islamistes du MSP, le TAJ d'Amar Ghoul, homme impliqué dans des scandales de corruption, El Hourriet d'Ali Benflis. Rejetés des manifestations, tous ces hommes refont surface en offrant leurs services pour

sauver le système.

Un certain nombre de personnalités issues de la « société civile » ont aussi proposé leurs services pour sortir le pays de la crise politique et mettre un terme au mouvement populaire. L'idée d'une commission formée de personnalités « au-dessus de tout soupçon », mandatée pour mener les discussions avec les différents partenaires du mouvement populaire et l'armée, voit le jour. L'association des oulémas (religieux) a même proposé de jouer les intermédiaires.

Il n'y a rien à attendre d'un dialogue avec l'état-major militaire, protecteur d'un ordre social injuste et qui se tient prêt à écraser le mouvement. Les travailleurs, les classes populaires, les jeunes des quartiers, les étudiants, mobilisés depuis trois mois, n'ont rien à attendre non plus de ces personnalités qui surgissent. Les solutions

qu'elles proposeront pourront donner l'illusion d'un changement, mais sans s'en prendre aux intérêts des classes dominantes algériennes et des multinationales il n'aura aucune réalité.

Les travailleurs, les masses populaires en lutte depuis des semaines, ne pourront pas se contenter de discours et de faux-semblants. Le « système » auquel ils s'en prennent est celui qui permet aux classes dominantes et à l'impérialisme de continuer, cinquante ans après l'indépendance, de spolier le peuple algérien.

Il n'est qu'un rouage du système capitaliste en crise et l'abattre impliquera de s'organiser, de se donner des objectifs de classe à la mesure des espoirs que le mouvement a fait naître. Celui-ci a montré sa force, tout dépend maintenant de sa conscience.

Leïla Wahda

Soudan : l'armée cherche à briser le mouvement populaire

Lundi 3 juin, les militaires et la police soudanaise ont violemment dispersé le rassemblement qui se tenait jour et nuit devant le quartier général des forces armées à Khartoum. Au moins 60 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées.

Depuis des semaines, les chefs militaires qui ont remplacé Omar al Bachir au pouvoir avaient dû tolérer ce meeting permanent, où des milliers de personnes venues parfois de villes lointaines discutaient de l'avenir de leur mouvement.

Après avoir contraint les chefs militaires à évincer le dictateur, elles exigeaient un gouvernement civil. Les chefs de l'armée avaient dû aussi entamer les négociations avec la coalition des partis d'opposition, l'Alliance pour la liberté et le

changement et l'Association des professionnels soudanais, qui avait mené le mouvement sur le terrain depuis décembre.

Les chefs militaires ont montré clairement qu'ils entendent garder la main et organiser l'après Omar al Bachir à leur guise. Ils exigent de prendre la tête d'un Conseil souverain qui dirigerait le pays pendant trois ans avant qu'interviennent des élections.

L'opposition civile avait appelé à la grève générale pour les 28 et 29 mai. Elle a paralysé les banques, les transports, les hôpitaux, les commerces, largement suivie malgré l'intervention des Forces de soutien rapide, les anciens « Janjawid » qui avaient été recrutés pour semer la terreur au Darfour avant d'être intégrés dans l'appareil de répression d'Omar al Bachir. Elles ont pénétré dans les banques en grève et les locaux de la compagnie générale



Des manifestants dans les rues de Khartoum.

d'électricité à Khartoum, sans pour autant réussir à faire reprendre le travail aux grévistes.

Le vendredi suivant 31 mai, les militaires ont organisé une contre-manifestation pour les soutenir, acheminant des milliers d'habitants des campagnes venus à Khartoum en clamant : « Le pouvoir aux militaires », « Le pouvoir à l'islam ». Et ils ont estimé le moment venu d'en finir avec le mouvement populaire dont la mobilisation exerçait une pression permanente. La dispersion du rassemblement autour du quartier général à Khartoum a donné lieu à toutes les violences

dont sont capables les forces de répression.

Les dirigeants du mouvement populaire ont aussitôt appelé à la grève générale et à la désobéissance civile. Celui-ci n'a pas dit son dernier mot. Pendant ces mois de combat, d'abord contre la hausse du prix du pain, puis contre le régime d'Omar al Bachir et enfin pour continuer à s'exprimer et à se battre, les manifestants ont appris la lutte et l'organisation. Ils ont pris conscience de leur force, et face à celle-ci la répression aujourd'hui enclenchée par les chefs militaires n'a pas encore gagné.

Daniel Mescla

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 200 de juin 2019 :

- Élections européennes 2019
- Algérie : le mouvement populaire face aux manœuvres du pouvoir
- Chine - États-Unis : une nouvelle étape de la guerre commerciale
- « Les morts se sont mis à parler. » L'actualité du combat des trotskystes soviétiques

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.